



Procédure de recrutement 2026 **en Magistère de Physique 1^{re} année**

La procédure sera entièrement dématérialisée via la plateforme de candidatures E-candidat ([lien](#)), accessible du **11 mai au 28 juin 2026**. Elle se déroulera en plusieurs phases :

1. Dépôt du dossier de candidature : accéder dans candidatures puis sélectionner successivement :
 - **UFR Sciences -> Licence Double Diplôme LMD -> LDD3 Parcours Magistère de Physique**
2. Sélection des dossiers (par un jury de recrutement)
3. Entretien avec le jury précédé par une présentation du magistère
4. Annonce des résultats d'admission au Magistère
5. Confirmation et inscription

Noter que les points 3 à 5 concernent seulement les étudiants retenus pour l'entretien par le jury de recrutement.

Toute demande relative à la procédure d'admission doit être adressée exclusivement au secrétariat via l'adresse suivante : mag.phy@universite-paris-saclay.fr

(Attention, il semble que les serveurs Paris-Saclay rejettent fréquemment les messages provenant des messageries Outlook et Free).

Tout **dossier complet déposé avant le dimanche 31 mai à minuit** sera examiné et fera l'objet d'une réponse pour un éventuel entretien **avant le 10 juillet 2026**. Les dossiers déposés après cette date seront examinés au fil de l'eau, **sans garantie d'admission, les places pouvant avoir été attribuées aux candidats ayant postulé avant le 31 mai 2026**.

Phase 1 : Dépôt du dossier de candidature

La liste des pièces demandées sur la plateforme « E-candidat » est :

1. **Un court CV**
2. **Une lettre de motivation** d'une page maximum exposant les aspirations professionnelles du candidat et expliquant en quoi le Magistère constitue la meilleure voie pour atteindre ses objectifs.
3. **Le relevé de notes du baccalauréat.**



4. **Tous les relevés de notes post-bac** organisés selon un ordre chronologique et disponibles à la date de constitution du dossier¹.
5. **Pour les étudiants de CPGE 5/2**, les résultats des concours (écrits et oraux) de l'année précédente. Pour les autres étudiants, répondre « **Non concerné** » à cette question.
6. **Remplir le document « Information Entretien »**. En effet, si votre dossier est retenu lors de la phase d'admissibilité, vous passerez un entretien avec le jury de recrutement. Seuls les étudiants résidant hors Île-de-France peuvent choisir de réaliser cet entretien à Orsay ou à distance.
7. Pour les étudiants ayant suivi une formation à l'étranger : une attestation officielle du niveau de langue en français et en anglais. Les étudiants issus de CPGE ou d'une L2 dans une université française ne sont pas concernés et doivent indiquer « **Non concerné** » à cette question.

Une fois votre candidature complétée, n'oubliez pas de la valider en cliquant sur

« **Transmettre ma candidature** » en bas de page.

Vous recevrez alors un accusé de réception via E-candidat après vérification que votre dossier est bien complet.

En parallèle à la constitution du dossier sur E-candidat, il est demandé de faire envoyer deux lettres de recommandation :

- Pour les étudiants de CPGE, de préférence, **une lettre d'un enseignant de maths (1^{er} ou 2^{eme} année) et une d'un enseignant de physique (1^{er} ou 2^{eme} année)**.
- Pour les étudiants d'une L2 extérieure à la Faculté des Sciences d'Orsay : **une lettre du responsable de la formation et une d'un enseignant en physique de L2**.
- Pour les étudiants d'une L2 de la Faculté des Sciences d'Orsay : les lettres de recommandation sont facultatives.
- Pour les autres candidats, le choix des lettres de recommandation est laissé à leur appréciation.

Ces lettres devront être envoyées **par leur auteur** à l'adresse :

mag.phy-lettres@universite-paris-saclay.fr.

Un accusé de réception sera systématiquement envoyé.

¹ En particulier, **le bulletin du second semestre de CPGE ou de L2** ainsi que les résultats d'admissibilité aux concours peuvent ne pas être disponibles lors de la constitution du dossier. **Tous ces documents devront être transmis ensemble dès que possible, et au plus tard la veille de l'entretien, à l'adresse suivante : mag.phy@universite-paris-saclay.fr**

**Phase 2 : Sélection des dossiers (par un jury de recrutement)**

Le dossier sera considéré comme complet une fois validé sur E-candidat **et** après réception des deux lettres de recommandation obligatoires. Dès qu'il est complet, il est transmis au jury de recrutement.

Tout dossier complet soumis avant le **dimanche 31 mai à minuit** recevra une réponse concernant une éventuelle convocation à un entretien qui aura lieu **avant le 10 juillet 2026**.

Les dossiers reçus après **le 31 mai** seront examinés au fil de l'eau, sous réserve des places disponibles et sans garantie d'entretien.

Phase 3 : Entretien avec le jury précédé par une présentation du Magistère

Les candidats sélectionnés par le jury seront convoqués pour une journée à Orsay, qui se déroulera généralement comme suit :

- **10h - 12h** : Présentation générale par le responsable de la filière (**présence obligatoire**), suivie d'une séance de questions/réponses.
- **12h - 13h30** : Déjeuner avec des étudiants de 1^{re} et 2^e année du magistère.
- **À partir de 13h30** : Entretien individuel de 20 minutes avec le jury de recrutement.

Cet entretien ne constitue pas une évaluation en physique, mais un échange portant sur les motivations du candidat et ses aspirations professionnelles. Il s'agit également d'un moment privilégié pour poser toutes les questions liées à la formation.

L'organisation générale de cette journée sera identique pour les étudiants ayant choisi de la suivre à distance. Le déjeuner avec des étudiants sera remplacé par une discussion en ligne avec des étudiants de 1^{re} ou 2^e année.

Phase 4 : Annonce des résultats d'admission au Magistère

Le jury de recrutement rend ensuite sa décision quant à l'admission.

Les candidats sont généralement informés de leur résultat via E-candidat dans les jours suivant leur entretien.



UNIVERSITE PARIS-SACLAY

PHYSIQUE FONDAMENTALE

MAGISTÈRE - LICENCE - MASTER

Faculté des Sciences d'Orsay - Bâtiment 625 - 91405 Orsay Cedex

Université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ
DES SCIENCES
D'ORSAY

Phase 5 : Confirmer sa candidature ou se désister

En cas de réponse favorable à votre candidature, vous devez impérativement confirmer votre candidature au magistère avant le **2 août 2026**, en cliquant sur l'onglet "**confirmation candidature**".

Cette action, qui vous évitera d'être assailli par des relances automatiques de la plateforme E-candidat, est indispensable si vous souhaitez intégrer la prochaine promotion mais ne vous engage pas de façon définitive à venir dans notre formation.

En effet, après avoir cliqué sur l'option "**confirmation candidature**", si vous ne souhaitez pas donner suite à votre candidature au magistère de physique d'Orsay, vous pouvez vous désister, à tout moment, en cliquant sur l'onglet "**désistement candidature**".

Attention, cette dernière action est cependant définitive.

Dès que vous êtes certains de venir suivre cette formation, après avoir confirmé votre candidature, **il est impératif de nous en informer par l'envoi d'un e-mail à l'adresse mag.phy@universite-paris-saclay.fr**.